

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.251.2000.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES
BIOTECHNOLOGIQUES RELATIF À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

MONTRÉAL, 29 JANVIER 2000

OUVERTURE À LA SIGNATURE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le Protocole susmentionné a été adopté le 29 janvier 2000 par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lors de la reprise de session de sa première réunion extraordinaire tenue à Montréal du 24 au 29 janvier 2000.

Conformément à son article 36, le Protocole sera ouvert à la signature des États et des organisations régionales d'intégration économique à l'Office des Nations Unies à Nairobi du 15 au 26 mai 2000, et au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 5 juin 2000 au 4 juin 2001. Une cérémonie de signature aura lieu le même jour que le débat de haut niveau de la Conférence des Parties, prévu pour le 24 mai 2000.

Des exemplaires certifiés conformes du Protocole, dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont en cours de préparation. Ils seront diffusés à tous les États et organisations régionales d'intégration économique dès que possible.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les chefs d'État, les chefs de Gouvernement et les Ministres des affaires étrangères sont habilités, *ès qualités*, à signer les traités au nom des États sans avoir à produire de pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer le Protocole doivent être munis de pleins pouvoirs émanant de l'une de ces autorités.

Le Secrétaire général serait très obligé si les États souhaitant signer le Protocole le 15 mai 2000 ou ultérieurement, pouvaient préalablement adresser les pleins pouvoirs requis, le cas échéant, à la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

..... Un modèle de pleins pouvoirs est joint en annexe.

Le 27 avril 2000

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés.

A handwritten signature or set of initials in black ink, located in the upper right quadrant of the page. The characters are stylized and difficult to decipher, but appear to consist of a vertical stroke on the left and a more complex, looped structure on the right.

Modèle de Pleins Pouvoirs
(lesquels doivent émaner du Chef de l'Etat, du Chef du Gouvernement,
ou du Ministre des Affaires Étrangères)

PLEINS POUVOIRS

NOUS, [nom et titre du Chef de l'État, du Chef du Gouvernement ou du Ministre des Affaires Étrangères],

AUTORISONS par les présents M. / Mme [nom et titre] à [signer */ ratifier / dénoncer / effectuer la déclaration suivante concernant ... , etc.] le [titre et date du traité, de la convention, de l'accord, etc.] au nom du Gouvernement de [nom de l'Etat].

Fait à [lieu] le [date]

[Signature]

* En fonction des dispositions du traité, l'une des deux alternatives suivantes doit être choisie: [sous réserve de ratification] ou [sans réserve de ratification].
Les réserves faites lors de la signature doivent être autorisées par les pleins pouvoirs conférés au signataire.